



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quelle est pour vous la pire arnaque ?

Bruxelles, 01 mars 2010 - Le SPF Economie lance aujourd'hui sa campagne de prévention contre les arnaques à la consommation en collaboration avec la radio et sur www.lapirearnaque.be

Durant tout le mois de mars, les programmes radio "Appelez, on est là" (VivaCité), "Peeters en Pichal" (Radio 1) et "Radiofrühstück" (BRF 1) seront, du lundi au vendredi, à la recherche des formes d'arnaques les plus marquantes. Vingt arnaques, qu'elles soient récurrentes ou nouvelles, vous seront expliquées. Vous pourrez apporter votre témoignage si vous en avez été victime et écouter les conseils des experts en la matière.

Mais, au fait, pour vous, quelle est la pire arnaque ?

Ecoutez la radio, puis allez sur le site www.lapirearnaque.be pour désigner l'arnaque qui, selon vous, est la plus choquante. Vous pourrez, non seulement, voter et trouver les conseils qui vous éviteront d'être piégé, mais également réécouter les émissions radio précédemment diffusées.

Cette action est parrainée en Wallonie par le Ministre du Climat et de l'Energie, Paul Magnette, par le Ministre pour l'Entreprise et la Simplification, Vincent Van Quickenborne, en Flandre.

Selon Paul Magnette, *"Les arnaques à la consommation sont monnaie courante. Certaines arnaques datent, mais sont sans cesse remises au goût du jour. Les nouvelles technologies apportent des supports et de nouveaux moyens à l'inspiration imaginative des arnaqueurs. De plus, aujourd'hui, les réseaux sociaux sur le net sont de plus en plus utilisés pour tromper le consommateur."*

Par cette campagne, nous souhaitons apprendre aux consommateurs à reconnaître une arnaque. Un consommateur prévenu évitera en effet pas mal de tracas."

Appelez, on est là : du lundi au vendredi, de 11h00 à 13h00 sur Vivacité

Peeters & Pichal : du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h00 sur Radio 1

Radiofrühstück : du lundi au vendredi, de 6h00 à 10h00 sur BRF 1

Fraud Prevention Month : une action internationale

Cette campagne est la contribution belge à la « Fraud Prevention Month », une action internationale organisée pour la sixième année consécutive par le Réseau international de Contrôle et de Protection des Consommateurs (ICPEN: International Consumer Protection and Enforcement Network). Prennent part à cette campagne les services

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

publics de 27 pays répartis sur les cinq continents. Pour la Belgique, c'est le SPF Economie qui développe chaque année un vaste projet visant à lutter contre les arnaques à la consommation, dans le cadre du Fraud Prevention Month.

Quelques exemples types d'arnaques :

- Abusé en un clic sur Facebook !

Comme tous les soirs, vous vous connectez sur Facebook. Vous introduisez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe sur la page d'accueil, mais un message d'erreur apparaît, vous signalant qu'il est dangereux de poursuivre. Vous ignorez l'avertissement et continuez malgré tout. Vous arrivez alors sur une fausse page Facebook sans le savoir et réintroduisez votre adresse e-mail et votre mot de passe Facebook. Sans vous en douter, vous venez de vous faire voler votre adresse e-mail et votre mot de passe, car l'adresse web, l'apparence et le contenu de la page ressemblaient fortement au vrai site Facebook.

- Cadeau gratuit... à payer !

On vous appelle pour vous offrir un colis de présentation gratuit. Par politesse vous n'osez pas refuser ! Lorsque vous acceptez ce genre d'offre, un colis vous est envoyé chez vous, tout comme une facture !

- Gagnez un voyage... et les frais qui l'accompagnent !

Félicitations! Vous avez gagné un séjour d'une valeur de 1500 EUR! Deux semaines gratuites en Turquie ! ... sauf que les frais de dossier se montent à 98 EUR. Mais ça, vous ne le saurez que quelques semaines plus tard, quand la facture arrivera dans votre boîte aux lettres. Vous vous en doutez : il y a anguille sous roche. En effet, par la suite on vous demandera de payer des frais de dossier. Une fois ceux-ci versés, il y a fort à parier que vous n'entendiez plus jamais parler de votre voyage.

- Des sonneries gsm plus onéreuses que prévu

« Des nouvelles sonneries sur votre gsm », « Un nouveau logo pour votre téléphone », « votre horoscope sur votre gsm... ». Deux ou trois euros pour un nouveau logo ou une nouvelle sonnerie, cela ne vous semble pas trop cher... De plus, vous aviez justement envie de connaître votre horoscope ce matin ! En envoyant un sms payant pour un nouveau logo ou une nouvelle sonnerie, vous contractez, sans vous en rendre compte,



economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

un abonnement pour le téléchargement hebdomadaire ou quotidien de sonneries, logos et services en tous genres.

- Un compteur qui compte double...

Vous achetez une voiture d'occasion auprès d'un garagiste. Après deux mois, la voiture tombe en panne et vous la faites réviser par votre garage habituel: il en résulte que votre voiture a fait au moins le double de kilomètres que ce qui est indiqué sur le compteur!

- Ne jouez pas au médecin...

Tous les gens qui ont essayé le produit jusqu'à présent, sont contents du résultat. La vente de médicaments par internet explose. Cependant il s'agit souvent de vulgaires placebos, ne contenant aucun principe actif, ou pouvant se révéler nuisibles même pour votre santé. Les témoignages des personnes ayant acheté et utilisé le médicament sont généralement faux.

Et bien d'autres exemples encore... Tous les matins à la radio ou sur www.lapirearnaque.be !

Pour plus d'informations :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Chantal DE PAUW – porte-parole

Adresse: City Atrium, Rue du Progrès, 50, 1210 Bruxelles

Tél: 02 277 76 64

Mail: chantal.depauw@economie.fgov.be

<http://economie.fgov.be>

N° d'entreprise : 0314.595.348